



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Régionale de l'Environnement
de l'Aménagement et du Logement
Région Occitanie

Carcassonne, le 19 novembre 2019

Unité Inter-Départementale AUDE-PO

COMMISSION DE SUIVI DE SITE DE LA SOCIÉTÉ DES ENTREPÔTS ET DISTRIBUTION DU NARBONNAIS (CSS)

réunion du 8 novembre 2019

Le vendredi 8 novembre 2019 s'est tenue à la sous-préfecture de Narbonne, la commission de suivi de site de la société EDN dont les installations se situent ZI de Truilhas à SALLÈLES d'AUDE et qui pour ses activités de stockage de produits phytosanitaires est classée SEVESO seuil haut.

ÉTAIENT PRÉSENTS : voir la liste ci-jointe

A 10h00, l'ouverture de la séance est faite par Mme JALABERT Delphine, Secrétaire Générale de la Sous-Préfecture de Narbonne.

La parole est donnée à la société pour la présentation du bilan d'activités de l'année 2018.

I – Présentation du bilan d'activités 2018

Le gérant de la société fait la présentation de son site et met l'accent sur quelques points de son site au regard de l'actualité de l'incendie de LUBRIZOL à ROUEN. Depuis 1987, le site emploie 3 salariés.

EDN est une société de services qui dépend du contexte agricole, avec une évolution des produits de traitement de plus en plus « doux » de type « bio-contrôle » (confusion sexuelle des insectes) issus de produits naturels.

Le stockage est composé de 95 % de produits bio-contrôle dont la dangerosité s'évalue sur le critère « plutôt dangereux pour l'environnement », mais l'établissement reste SEVESO Seuil haut.

Depuis une dizaine d'années, le site ne stocke plus de nouveaux produits inflammables, ce qui réduit le risque de feu. Le reliquat de PNU (Produits Phytosanitaires non Utilisés) concerné par le critère inflammabilité a été évacué.

Les principaux investissements concernent les actions de maintenance et de sécurisation du site.

EDN affiche sa volonté de garder son classement actuel, même si l'activité de l'entrepôt (dernier pic à 300 t de produits stockés) est très en deçà de la capacité maximale du dépôt (1200 t).

EDN rappelle qu'il n'y a aucune manipulation de produits sur le site (pas d'ouverture, pas de transvasement, pas de mélange), uniquement des préparations de lots de commandes.

ECCLA intervient en demandant si la suppression des produits inflammables peut faire basculer le classement SEVESO du site.

La DREAL confirme que cette évolution n'aurait aucun impact sur le classement global du site, puisque ce sont les quantités de produits dangereux pour l'environnement aquatique qui classent le site sous le régime « seuil haut » SEVESO.

Le SDIS fait observer l'importance de pouvoir disposer d'un état des stocks hors du site en se basant sur le retour d'expérience de LUBRIZOL et la lisibilité des stocks.

ECCLA demande de pouvoir disposer dans la présentation projetée du stock maximal atteint au cours de l'année.

EDN confirme qu'à ce jour, l'état de son stock n'est disponible que sur le site.

La société s'engage à mettre en œuvre pour 2020 une application informatique lui permettant de disposer d'un état de son stock depuis un site déporté.

Le prochain bilan d'activité intégrera l'information du stockage maximal atteint sur l'année écoulée.

EDN présente le suivi piézométrique de son site : il n'y a pas d'anomalie en lien avec l'activité de son site.

Certaines molécules sont présentes en amont du site et correspondent à des produits qui ne sont plus autorisés en France depuis une quinzaine d'années.

S'ensuit un échange sur les produits interdits en France : le site reçoit les produits emballés, les stocke et les réexpédie. Aucune manipulation de produits n'a lieu sur le site.

EDN n'exclut pas le fait que certains produits interdits en France soient encore utilisés par les agriculteurs, par des circuits de commercialisation extérieurs à EDN, ce qui peut expliquer le résultat obtenu sur les piézomètres en amont du site. Les écarts relevés ne sont pas du fait de la société.

L'ARS s'interroge sur ces résultats et confirme qu'aucune trace des pesticides identifiés n'a, à ce jour, été relevée au niveau du puits de la commune de Sallèles d'Aude.

L'ARS doit réfléchir sur le type d'action à mener auprès des élus et des agriculteurs sur cette problématique, notamment dans le cas où la nappe phréatique du puits communal serait impactée.

ECCLA questionne sur un exercice incendie POI et PPI et les périodicités requises.

Mme la Secrétaire Générale précise que ces exercices PPI sont organisés selon une périodicité n'excédant pas en moyenne cinq ans.

Le SDIS précise qu'un nouvel exercice PPI aura lieu en 2020 (le dernier ayant eu lieu en 2015) et qu'il est opportun de continuer de mettre à jour les documents nécessaires à la mise en œuvre de cet exercice (plans,...).

EDN précise que son POI est actuellement en cours de révision.

EDN aborde ensuite la formation de son personnel, puis les investissements sécurité réalisés (le détail n'étant pas disponible).

Les inspections de la DREAL sont régulières. La dernière a eu lieu le 29 octobre 2019 et a mis en avant quelques actions à renforcer dont :

- disposer d'un état des stockages présents depuis un site déporté,
- renforcer la clôture située entre EDN et CARAYON.

ECCLA pose la question de l'avenir du site d'EDN et questionne sur le classement futur du site.

EDN précise que le classement SEVESO de ce site permet de maintenir un niveau de sécurité et de qualité du dépôt qui est très sous-exploité. Par ailleurs, EDN précise que quelle que soit l'évolution des produits et du classement ICPE du site dans son avenir, le bâtiment est amené à garder sa vocation de dépôt de stockage de produits.

II - Bilan de l'inspection

La DREAL fait un bilan de l'inspection effectuée le 29 octobre 2019 et mentionne que la notice de réexamen de l'étude de dangers EDN est en cours d'analyse.

La DREAL fait part de l'action de sensibilisation diligentée à la suite de l'incendie de LUBRIZOL à ROUEN : un courrier a été adressé à tous les exploitants de site SEVESO.

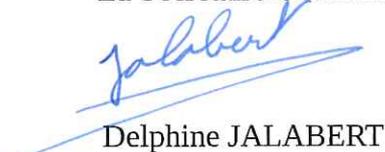
À ce jour, tous les exploitants sollicités dans l'Aude ont répondu à cette sollicitation.

Il est précisé que lors de la dernière visite d'inspection effectuée sur le site, un exercice POI « incendie d'un chariot élévateur à l'intérieur du stockage » a été effectué : des enseignements ont été tirés par l'exploitant, dont celui de ne jamais stationner un véhicule au milieu d'un passage muni d'une porte et de renforcer le message d'alerte à transmettre auprès des autorités et des riverains.

EDN mentionne également la bonne entente avec le voisin immédiat du site notamment sur les informations des risques accidentels dus à l'activité du site et au niveau de l'aménagement de la clôture mitoyenne.

En l'absence de questions diverses, Mme la Secrétaire Générale remercie tous les participants et lève la séance.

Pour le Sous-Préfet de Narbonne
La Secrétaire Générale



Delphine JALABERT